



Communiqué de presse

Montpellier, le 22 décembre 2021

La chambre régionale des comptes Occitanie a procédé au contrôle des comptes et de la gestion de la communauté de communes du Limouxin (CCL) pour les exercices 2014 et suivants.

Une ambition intercommunale limitée

S'étendant sur un territoire à dominante rurale, tiré par l'attractivité de la commune de Limoux, la communauté de communes du Limouxin (CCL) peine à formaliser un document programmatique lui permettant de mieux structurer et prioriser ses interventions. De ce fait, l'ambition intercommunale est à ce jour limitée malgré le développement de services à la population, comme l'aide et l'accompagnement à domicile en particulier.

Un unique projet limitant la réalisation de nouvelles opérations

En raison du retard pris dans la conduite de l'opération d'aménagement et de réhabilitation en médiathèque communautaire de l'ancien site industriel de la tuilerie, estimé à plus de 27 M€, l'EPCI retient ses autres investissements dans l'attente de sa complète réalisation. La concentration des dépenses d'équipement sur un unique projet aussi ambitieux limite sa capacité à réaliser de nouvelles opérations qui s'avèreraient pourtant nécessaires à l'exercice de ses autres compétences.

Une situation financière aux équilibres fragiles

Si la situation financière actuelle n'apparaît pas critique à ce jour, elle repose toutefois sur des équilibres fragiles, en particulier du fait de la dynamique des charges de personnel. L'absence de programmation pluriannuelle d'investissements perturbe l'appréciation de la trajectoire financière de l'EPCI à cinq ans. La CCL doit donc se doter des outils de pilotage nécessaires.

Contact presse : Didier GORY

didier.gory@crtc.ccomptes.fr ■ T +33 4 34 22 73 00 ■  [@crococcitanie](https://twitter.com/crcoccitanie)